

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

—
**MISE EN PLACE DE ROTATIONS MARITIMES ENTRE LES PORTS
DE TERRE DE HAUT ET TERRE DE BAS**

—
Consultation

DATE LIMITE DE REMISE DES PROPOSITIONS/CANDIDATURES :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023 A 16H00 HEURES LOCALES

ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR PUBLIC :

Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC)

2 Rue Auguste Bébian, Place du Père Magloire - 97100 BASSE-TERRE.

Site internet de l'acheteur : www.grandsudcaraibe.fr

ARTICLE 2 : OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :

Le présent avis a pour objet la « Mise en place d'une rotation maritime entre les ports de Terre-de-Haut et Terre-de-Bas ».

La Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe a pour objectif d'assurer la continuité territoriale entre Terre de Haut et Terre de Bas avec l'application d'une offre commerciale flexible et adaptée au besoin des résidents.

Les îles de Terre de Haut / Terre de Bas sont fortement touchées par un vieillissement de la population, une baisse du nombre des élèves scolarisés et une désertification médicale. De plus, ils sont victimes de la double insularité.

Il est nécessaire pour aider ces territoires et les redynamiser d'assurer ces dessertes maritimes dans les meilleurs délais.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, une liaison entre les îles du Sud et Bouillante s'avère nécessaire.

L'objectif est de permettre une desserte directe depuis Bouillante vers les Saintes pour le flux de population de la Côte sous le vent.

La mise en place des liaisons maritime inter îles est nécessaire et vise à établir un service avec des rotations quotidiennes

ARTICLE 3 : DONNEES ESSENTIELLES – PUBLICATION DE L'AMI

Informations relatives à la publication du présent avis :

Le présent avis d'appel à manifestations d'intérêt est publié sur les supports suivants :

Le profile acheteur de la CAGSC : <https://www.marches-securises.fr>

Le site internet de la CAGSC : www.grandsudcaraibe.fr

Le BOAMP et le Journal d'annonce légale :

Le lancement de l'AMI ne conduit pas directement à désigner un attributaire. En fonction des résultats de l'AMI, il sera ou non lancé une procédure de passation « classique ».

Lieu d'exécution : Guadeloupe, Terre de Haut, Terre de Bas, Bouillante.

Classification CPV - Objet principal : 61100000-6

Description du bien concerne : : voir objet ci-avant

ARTICLE 4 : CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DU SERVICE

1) Description du service attendu : Rotations maritime entre les ports de Terre de Haut et Terre de Bas.

Créneaux / Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
6h - 9h30	1 Rotation / 30 min	1 Rotation / 60 min	1 Rotation / 90 min				
12h00 - 14h00	1 Rotation / 60 min						
16h30 - 19h	1 Rotation / 45 min	1 Rotation / 30 min	1 Rotation / 60 min	1 Rotation / 90 min			
19h - 23h				1 Rotation / 60 min	1 Rotation / 60 min	1 Rotation / 60 min	

Le candidat peut proposer des variantes aux cadences et rotations notamment lors de la période estivale (Juillet-Août) et des fêtes communales.

2) Description du service attendu : Rotations maritime entre les ports de Terre de Haut et Terre de Bas/ Bouillante.

Effectuer un service de rotations durant la période estivale (Juillet-Août) et carnavalesque (Novembre-Avril).

Cadences et rotations à proposer par le candidat

Départ ponton du bourg de Bouillante / Quai de Terre de Bas / Quai de Terre de Haut

CARACTERISTIQUES DU NAVIRE :

Le navire devra être un navire à passager ou un navire de charge au sens du décret 84-810 du 30 août 1984 relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à la prévention de la pollution, à la sûreté et à la certification sociale des navires.

Il devra également battre pavillon français et disposer d'un Permis d'Armement.

Sa capacité devra être d'au moins 12 passagers.

LE CANDIDAT PRESENTERA DANS SA CANDIDATURE :

- La description du navire prévue par le prestataire (dimensions, hauteur de tirant d'eau) et du poste de pilotage ainsi que des assises ;
- La description du moteur prévue et ses caractéristiques en matière environnementale ;
- Les références des équipements électroniques prévus (GPS-sondeur, etc.),
- Présentation du navire
- Descriptif technique comprenant notamment :
 - ❖ Année de construction récente
 - ❖ Dimension :
 - ❖ Longueur hors tout : [.]
 - ❖ Longueur intérieure : [.]
 - ❖ Largeur maximale : [.]
 - ❖ Poids (poids du bateau + équipement de secours) compris entre: [.] kg et [.] kg
- Equipements techniques :
 - ❖ Moteur
 - ❖ Batterie
 - ❖ Réservoir d'essences
 - ❖ Coques
- Capacité :
 - ❖ Totale : Cat:.....personnes (..... kg)
 - ❖ Assise :
- Description des aménagements passagers

L'éventuel futur attributaire sera seul responsable de l'exploitation de l'activité qui est exercée à ses risques et périls.

ARTICLE 5 : SUR LES MODALITES DE REMISES DES MANIFESTATIONS

Le dossier de candidature doit comprendre :

Sur le contenu des manifestations d'intérêts

- Une présentation succincte du candidat intéressé comprenant :
 - (i) ses coordonnées (adresse postale, courriel(s) et numéro(s) de téléphone) ;
 - (ii) trois références de projets similaires ;
- Une présentation de son projet dans le respect des caractéristiques exposées dans le présent AMI ;

- Une présentation de son budget prévisionnel et de l'économie générale de l'opération incluant notamment les demandes de subventions ;
- Une proposition de la grille tarifaire usagers ; (prise en compte de la réduction de la carte régionale).
- Un extrait K-Bis de l'opérateur intéressé si ce document est disponible eu égard au statut du candidat.

L'attestation sur l'honneur annexée.

Renseignements complémentaires :

- Il est laissé la possibilité aux opérateurs de transmettre leurs questions sur le profil acheteur au plus tard 7 jours calendaires tard avant la date limite de réception des propositions.

ARTICLE 6 : DELAI DE REMISE DES CANDIDATURES :

Celles-ci devront être adressées avant le : 29/09/2023.

Celles-ci devront être remises sous format dématérialisé, la transmission des documents par voie électronique doit être effectuée sur le profil acheteur mais également par mail à l'adresse suivante : marchespublics@casbt.gp

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles (Word, pdf...).

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Sur le déroulement de la procédure : Cette procédure spontanée se déroule en deux phases : La présente phase est une manifestation d'intérêt destinée à recueillir - dans le délai mentionné ci-dessus et sur la base des éléments présentés dans le cadre du présent avis - les potentiels projets des personnes publiques ou opérateurs privés intéressées.

Les candidats sont ainsi informés qu'il n'est pas attendu à ce stade une présentation approfondie de leur projet ; il n'est notamment pas attendu de maquette ou autre illustration.

Cette phase ne vise qu'à recueillir les potentielles manifestations d'intérêt concurrentes et à apprécier le sérieux de celles-ci.

Dans l'hypothèse où, à l'issue du délai mentionné ci-avant, un ou plusieurs opérateurs manifesteraient leur intérêt sérieux pour le service de navette maritime, il sera procédé le cas échéant à une procédure de passation, conformément aux dispositions du code de la commande publique.

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 13 SEP. 2023

Signé électroniquement le 13/09/2023,
par Thierry ABELLI Président

